

Bpifrance lance le fonds « Bpifrance Défense », permettant aux particuliers d'investir dans des entreprises principalement non cotées du secteur de la défense et de la souveraineté technologique - Bpifrance | Presse



[Accueil](#)

Actualités

[Prises de parole](#)

[Médiathèque](#)

[Salle de presse](#) . [Actualités](#) .

Bpifrance lance le fonds « Bpifrance Défense », permettant aux ...

- [Actualités Bpifrance](#)
- [Fonds de fonds](#)

Bpifrance lance le fonds « Bpifrance Défense », permettant aux particuliers d'investir dans des entreprises principalement non cotées du secteur de la défense et de la souveraineté technologique

✉ 14 Octobre 2025

⌚ Temps de lecture : 7min

Paris, 14 octobre 2025 – Comme annoncé le 20 mars dernier lors de l'évènement sur le Financement de la **Base Industrielle et**

Technologique de Défense (BITD[1]) organisé par le ministère de l'Économie, des Finances, de la Souveraineté industrielle et numérique et le ministère des Armées, **Bpifrance élargit aujourd'hui sa gamme de solutions d'investissement à destination des particuliers en lançant le fonds Bpifrance Défense S.L.P. (« Bpifrance Défense »).** Bpifrance renforce ainsi son soutien aux entreprises du secteur de la défense. D'une taille cible de 450 millions d'euros et accessible aux particuliers à partir de 500 euros, ce fonds permettra à ceux qui le souhaitent, d'investir notamment dans des start-ups, des PME et des ETI de la BITD[2].

Des entités financières de premier plan ont décidé de s'associer à Bpifrance à l'occasion du lancement du fonds Bpifrance Défense : le Groupe BPCE, Axa France et Meilleurtaux Placement.

La souscription au fonds Bpifrance Défense est possible dès aujourd'hui en ligne

via la plateforme digitale sécurisée :

<https://fonds-defense.bpifrance.fr>

Nicolas Dufourcq, directeur général de Bpifrance, commente : « Bpifrance avait initié la *première révolution des fonds pour les particuliers en ouvrant l'accès au capital-investissement*. Aujourd'hui, avec le lancement du fonds Bpifrance Défense, nous amorçons une *deuxième révolution* : celle d'un produit radicalement nouveau, à la croisée de l'investissement citoyen et des enjeux de souveraineté. Ce fonds marque une étape décisive dans la démocratisation de l'investissement dans les entreprises non cotées en permettant aux Françaises et Français d'investir dans notre tissu de startups, PME et ETI, engagées dans les secteurs stratégiques de la défense et de la souveraineté. Bpifrance confirme ainsi son rôle de pionnier en matière de solutions d'investissement accessibles aux particuliers, en leur offrant la

possibilité de donner du sens à leur épargne tout en contribuant aux grandes transformations économiques de demain.»

Cinquième fonds de la gamme « Bpifrance Entreprises » à destination des particuliers, et premier fonds thématique, Bpifrance Défense investira directement et indirectement à terme dans plus de 500 sociétés non cotées via :

- Des co-investissements avec les équipes de Bpifrance dans des PME et des ETI de la BITD, notamment le fonds Definvest géré par Bpifrance avec le soutien de la Direction générale de l'armement (DGA)[3] ;
- Un investissement dans le Fonds Innovation Défense lancé en 2021 avec l'Agence de l'Innovation de la Défense[4] dont le portefeuille est déjà composé d'une douzaine de start-up qui développent des technologies stratégiques pour l'armée française ;
- Des co-investissements avec les équipes de Bpifrance dans des fonds d'investissement partenaires dont certains seront spécialisés dans la Défense.

Le fonds Bpifrance Défense est un fonds dit « semi-ouvert » avec une période de souscription de 10 ans et la possibilité pour les souscripteurs de demander des rachatstrimestriels à compter de la 6ème année. Le fonds sera doté d'une poche de liquidité afin d'honorer les demandes de rachat selon les modalités définies dans ses statuts[5].

D'une durée de vie de 20 ans avec une période de blocage de 5 ans, assurant un investissement long terme avec la possibilité de rachats à partir du 30 juillet 2030[6], **le fonds visera un objectif de rendement annuel net de 5 %. Cet objectif de rendement n'est toutefois pas garanti et ne constitue qu'un objectif de gestion.** Le fonds Bpifrance Défense présente notamment **un risque de perte en capital** ; les investisseurs pourraient ainsi perdre totalement ou partiellement les montants investis.

Une stratégie de distribution multicanale et une large couverture grâce à 3 premiers partenaires déjà engagés dans cette nouvelle initiative.

Bpifrance poursuit sa stratégie de distribution permettant aux investisseurs non professionnels de financer indirectement des startups, PME et ETI françaises et européennes non cotées via [sa plateforme de souscription](#) en ligne, en partenariat avec **Tylia, entreprise d'investissement indépendante agréée par l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR), partenaire de Bpifrance depuis 2023. Les investisseurs pourront ainsi souscrire au travers de leur compte-titres, Plan épargne en actions (PEA), PEA-PME, Assurances-Vie et Plan d'Épargne Retraite (PER).**

Plusieurs partenaires de premier plan, réseaux bancaires, assureurs, conseillers en gestion de patrimoine et gestionnaires d'épargne retraite, jouant un rôle clé dans l'économie et l'épargne financière des Français se joignent à Bpifrance pour proposer à leurs clients d'investir dans les entreprises de la BITD et relever les enjeux de souveraineté. Le **Groupe BPCE**, via ses filiales d'épargne salariale et retraite, **Natixis Interépargne**, et de gestion, **VEGA IS**, proposera des solutions d'investissement intégrant ce nouveau fonds défense. **Axa France** et **Meilleurtaux Placement** apporteront leur savoir-faire et proposeront le nouveau fonds Bpifrance Défense au sein de leurs produits d'Epargne bancaires ou assurantiels.

Ils ont vocation à être rejoints par d'autres partenaires de distribution.

Depuis 2020, Bpifrance permet au plus grand nombre d'investir dans les entreprises non cotées

Le fonds Bpifrance Défense est le 5^{ème} fonds de la gamme « Bpifrance Entreprises », solutions d'investissement à destination des particuliers permettant aux investisseurs non professionnels de financer des startups,

PME et ETI françaises et européennes non cotées afin d'assurer leur développement et leur croissance. Bpifrance contribue à la démocratisation de cette classe d'actifs en élargissant et en diversifiant sa base d'investisseurs, notamment en divisant le ticket d'entrée par 10 en 4 ans.

Les quatre premiers fonds ont collecté plus de 350 M€ auprès de 22.000 investisseurs, leurs portefeuilles comprenant au total plus de 2.000 entreprises françaises et européennes

[1] Source : dossier de presse - [Financement de la Base Industrielle et Technologique de Défense publié le 20 mars 2025 par le ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique.](#)

[2] BITD : la Base Industrielle et Technologique de Défense (BITD) comprend l'ensemble des entreprises, compétences et savoir-faire nationaux qui contribuent à la production et maintenance des équipements et systèmes de défense d'un pays. Industrie innovante, la BITD est constituée de 9 grands groupes industriels et englobe 4000 PME représentant 210 000 emplois directs et indirects.

[3] DGA : Créée en 1961, la Direction générale de l'armement (DGA) est une direction du ministère français des Armées et vise à préparer l'avenir des systèmes de défense français et garantir l'autonomie stratégique des armées.

[4] Agence de l'Innovation de la Défense : l'AID fédère les initiatives d'innovation du ministère des Armées en assurant la coordination et la cohérence de l'ensemble des démarches d'innovation.

[5] Les demandes de rachat sont soumises à des conditions, incluant des plafonds de rachats périodiques, afin de préserver la stabilité du portefeuille, prévues dans la documentation juridique du fonds.

[6] Bpifrance Défense est réservée à des investisseurs qui souhaitent investir indirectement dans l'économie réelle avec un horizon d'investissement à long terme.

Avertissement

Ceci est une communication publicitaire. Veuillez-vous référer aux statuts et aux documents d'informations clés pour l'investisseur du fonds Bpifrance Défense S.L.P. avant de prendre toute décision finale d'investissement.

Ce document ne constitue pas une offre de vente ou de services de conseil en investissement.

Veuillez noter que le Fonds a été agréé par l'Autorité des marchés financiers le 29 juillet 2025 et la commercialisation a été autorisée en France avec le numéro de déclaration : DCL20250329.

Ce communiqué de presse a été préparé par Bpifrance Investissement dans le seul but de fournir des informations générales sur Bpifrance Défense S.L.P. à ses destinataires. Les informations contenues dans le présent document sont de nature préliminaire, ne sont pas exhaustives et sont soumises, à tous égards, à une vérification plus approfondie des termes et conditions d'un investissement dans Bpifrance Défense S.L.P.. En cas de contradiction entre les stipulations des statuts de Bpifrance Défense S.L.P. et les éléments qui figurent dans le communiqué de presse, les stipulations des statuts prévaudront.

Aucune information fournie dans ce communiqué de presse ne constitue ou ne doit être utilisée ou considérée comme une offre de vente ou une sollicitation d'une offre d'achat d'instruments financiers ou de services financiers de Bpifrance ou de tout autre émetteur dans quelque juridiction que ce soit.

Société par actions simplifiée immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Créteil sous le numéro 433 975 224 RCS Créteil et agréée par l'AMF en tant que société de gestion sous le numéro GP01006 agissant en qualité de gestionnaire du Fonds.

En savoir plus